



SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES ET
AGENTS PUBLICS DE DRANCY

22 rue de la République

93700 Drancy

cgt.drancy@gmail.com

REFUS DE REPONDRE AUX QUESTIONS D'AVENIR DES AGENTS DE DRANCY De Madame Aude LAGARDE Maire sortante et Candidate UDI soutenue LREM ET LR

Nous avons bien reçu la réponse difficilement compréhensible à entête de la Ville de Drancy datée du 12 février timbrée le 20 février et reçu le 28 février 2020 alors que nous sommes à 100 mètres de la Mairie de Drancy.

La CGT, par sa lettre ouverte du 21 janvier 2020, souhaitait s'adresser aux candidats, Vous, Didier Craffe (LO), Hacene Chibane (SE), Carine Niles (Gauche), et la Ville et les habitants de Drancy concernant les promesses, les actes réels et vos futures réponses à nos questions.

La liberté d'opinion et l'obligation d'information, étant consacrées dans notre République et pour les fonctionnaires par l'article 6 et 27 de la loi 83-634.

Qu'un citoyen contribuable aux financements public utilise le site Facebook de la Ville de Drancy (sa propriété et gratuit au demeurant) a donc contribué à l'information du message revendicatif CGT dans la partie destiné aux commentaires des acteurs de la Ville souhaitant désespérément vous contacter. **Votre menace d'usage illégal d'un bien public, d'établissement d'un faux, est donc infondée.** A moins que vous souhaitiez encore une fois caché nos écrits CGT. A contrario, nous mesurons par l'usage administratif de votre lettre, votre confusion Candidate et Maire. Il nous semblait plus adapté, d'avoir eu votre réponse aux candidats avec entête de vos soutiens UDI, LREM, LR et une adresse joignable de votre siège.

En liminaire, vous doutez de ces droits d'opinion et d'information, pour appuyer votre colère rouge d'une façon menaçante ce qui perturbe votre interprétation des revendications du Monde du Travail qui semble vous être une inconnue.

Pour vous rassurer et vous calmer dans votre période de confusion, de doute et de complot, lisible dans vos écrits. Ni les candidat(e)s retraité(e)s de la liste de gauche, ni le candidat LO du groupe Bosch Drancy n'a élaboré le texte CGT des agents des territoriaux.

Ce courrier revendicatif collectif écrit par les militants fonctionnaires CGT actifs et comportait trois éléments : 1/ ce que rejette la CGT et les agents. 2/ ce que souhaite construire la CGT et les agents. 3/ nos onze questions d'avenir relatives à l'intérêt des travailleurs et la CGT.

Vous qualifiez la première partie de «diffamatoire», niant les vérités « CGT ». Nous confirmons donc les réalités « dites infondées » que vous avez lu et que les habitants peuvent retrouver sur internet et nos sites loin de vos épithètes « de scandaleuses et révélateur complotiste » en fin de paragraphe. **Nous notons votre refus et technique habituelle de non dialogue pour escamoter les réponses aux questions qui fâchent sur l'avenir des agents. En cela vous suivez par cette technique, le Maire honoraire candidat et son attaque sur la presse et les auteur(e)s.** Dans un troisième temps, vous vous attaquez, par vos propos au singulier, au secrétaire générale de notre syndicat CGT. **Soyons clairs**

Lorient en bref

Municipales : la CGT territoriaux interroge les candidats

La CGT des territoriaux de la ville de Lorient s'invite dans la campagne des élections municipales. Dans un questionnaire, le syndicat interroge les candidats sur les services publics. Sept questions avec des cases à cocher pour les réponses.

Avec ce questionnaire, le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Lorient souhaite connaître les « arguments et opinions » des candidats à

la mairie de Lorient sur plusieurs sujets : le temps de travail des fonctionnaires, la défense des services publics de proximité, la création d'un poste de médecin dédié à la ville de Lorient, la subvention municipale allouée au comité des œuvres sociales, ou encore le maintien des services publics des Établissements d'hébergement des personnes âgées.

VOUS NE FEREZ JAMAIS TAIRE LA CGT !

NI LES AGENTS DE DRANCY, OU AUTRES !

**LE COURAGE ; LA LUTTE ; LE PROGRES SOCIAL ;
EST CONTAGIEUX, LUI AUSSI !**

Afin de parfaire votre information sur le monde du travail, voici nos collègues de LORIENT qui ont agit de la même façon intelligente, démocratique, citoyenne et syndicale, en vous rappelant que les Territoriaux CGT du 93 ont appliqué et validé cette démarche portée par la CSD 93 CGT.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, nos plus sincères salutations citoyennes.

La CGT Territoriaux de Drancy



CABINET – MAIRE
AL/DDP/ CmP 02-2020

Drancy, le 12 février 2020

Syndicat CGT des Fonctionnaires
Et des Agents publics de Drancy
Monsieur Henri TAMAR
22 rue de la République
93700 DRANCY

Monsieur,

Votre lettre ouverte diffusée sur le site de la Ville appelle de ma part une observation liminaire. Il s'agit d'un document faussement syndical réalisé par une personne qui s'affiche comme candidat à une élection municipale et donc je ne saurai vous recommander la plus grande prudence car il s'agit là en réalité de propagande électorale réalisée sur le support public de la collectivité ce qui est parfaitement illégal.

Ensuite, je n'entends pas répondre à des propos diffamatoires, des affirmations totalement infondées et parfaitement scandaleuses qui relèvent à l'évidence de votre engagement politique affiché au sein de la liste conduite par les Communistes de Drancy.

Vous mettant en garde pour l'avenir sur la confusion que vous faites entre votre mandat syndical et la campagne électorale,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Conseillère Départementale
Aude LAGARDE

